

Charles Bardou
Directeur
École élémentaire Denfert-Rochereau
92, rue Denfert-Rochereau
92100 Boulogne-Billancourt
01 55 18 57 00

Compte rendu du conseil d'école du jeudi 10 mars 2016

Présents :

Enseignants :

Madame Émilie Amouyal CPA
Madame Valérie Provost CPB
Madame Dominique Nicoleau CP/CE1
Madame Cécilia Guenguant CE1A
Madame Lydia Benabadji CE1B
Madame Maëlle Le Guyadec CE1/CE2
Madame Sylvie Parisot CE2B
Madame Pascaline Roussel CM1B
Madame Sophie Crusson CM2A
Madame Delphine Bocquet ULIS

Parents :

Madame Charlotte DEBAILLON-VESQUE Titulaire FCPE
Madame Alice DOS REMEDIOS Titulaire FCPE
Madame Coralie OUAZANA Titulaire FCPE
Madame Dorothée FICHOLLE Titulaire FCPE
Madame Saskia PRZYBYSZEWSKI Titulaire FCPE
Madame Stéphanie GOEBEL Titulaire FCPE
Monsieur Carol CRESTE Suppléant FCPE
Madame Sylvie MAYDAT Suppléante FCPE
Madame Michèle GILLET Suppléante FCPE
Madame Fabienne BEOLETTO Titulaire UNAAPE
Madame Marie HAMON Titulaire UNAAPE
Madame Christine DARMON - BARRAQUE Titulaire UNAAPE
Madame Sophie SYLLER-JOUVET Titulaire UNAAPE
Madame Isabelle AIMONE Suppléante UNAAPE
Madame Florence TRINQUIER Suppléante UNAAPE
Monsieur Fabien BAUDAILLIER Suppléant UNAAPE
Madame Pererol, DDEN
Monsieur Marguerat, conseiller municipal
Monsieur Charles Bardou, Directeur

Excusées : École : Nathalie Cavan, Véronique Lemonnier

FCPE : Victoire Forêt, Mathilde Parlier, Virginia Nicol, Anne Marie Walther

Secrétariat : Delphine Bocquet et Olivier Thomas

Vie de l'école

Remplacements dans les Hauts-de-Seine

Depuis le début de l'année civile de nombreux remplacements ne sont pas assurés sur Boulogne mais également dans les Hauts-de Seine.

Il existe deux « corps » de remplacement dans le premier degré : les personnes chargées des remplacements courts (ZIL), il y a dix personnels de ce type nommés pour Boulogne. Une de ces personnes, par exemple, a remplacé Monsieur Thomas en début d'année.

Le deuxième corps (brigade départementale de remplacement) est chargé des remplacements longs (plus de quinze jours, maternité par exemple), il y a à peu près 200 personnels de ce type sur les Hauts de Seine. Le département des Hauts de Seine est le département le plus jeune de France en ce qui concerne les personnels du premier degré les congés maternité y sont donc nombreux et les besoins en remplacement importants.

Cette année les brigades ont été utilisées très rapidement en début d'année : ouvertures de postes à la rentrée, congés longs imprévus, démissions de stagiaires (ce qui peut en dire long sur les conditions de travail des enseignants)...

Ainsi très rapidement les ZIL sont venus effectuer les tâches des brigades et n'ont plus été disponibles pour les remplacements courts.

Dans certains secteurs la situation au mois de Janvier a été telle que la DSDEN a été contrainte, suite aux pressions des associations de parents et des élus locaux, à embaucher, via pôle emploi, des personnels vacataires non formés (une quarantaine sur les Hauts-de-Seine).

Pour l'année prochaine il est prévu la création de trente postes de brigades supplémentaires, ce qui pourrait apparaître, au regard de l'expérience de cette année comme insuffisant.

Madame Nicoleau tient, en son nom et en celui de ses collègues, à remercier monsieur Bardou de s'être chargé d'une classe le matin lors des périodes d'absence les plus « rudes » évitant une charge de travail supplémentaire aux enseignants « valides » (au plus fort des absences certaines classes ont eu à accueillir 8 élèves supplémentaires).

Madame Provost ajoute que le remplacement n'entre pas dans les missions du Directeur d'école.

Plan Vigipirate /état d'urgence

Les consignes du ministère restent les mêmes qu'en janvier :

<http://www.education.gouv.fr/cid85267/-mise-a-jour-du-26-janvier-consignes-de-securite-applicables-dans-les-etablissements-relevant-du-ministere.html>

Sorties

Les sorties en car « mairie » sont soumises à l'autorisation du Directeur, certains sites sont fortement déconseillés (N-Dame, Tour Eiffel, Le Louvre...)

De même les sorties en transports en commun sont à éviter.

Les sorties à pieds sont autorisées, il faut cependant éviter les attroupements ou les déplacements en longues « chenilles ».

L'école réfléchit, en partenariat avec la mairie et la police municipale à la mise en place de procédures de mise en sécurité à l'extérieur de l'école, en cas d'événement majeur.

Fête de l'école (organisation)

Les rassemblements sont soumis par la préfecture, à des normes de sécurité importantes :

Entrées et sorties régulées et contrôlées (par qui ??), fouilles visuelles,

Il est déconseillé de faire de grands rassemblements,

Les voisins, anciens ou connaissances ne peuvent pas être admis...

Consignes de madame l'Inspectrice :

- faire un **contrôle strict à l'entrée** (remise d'invitation par exemple)
- **seuls les parents sont admis.**
- fermeture des portes pendant la fête, il ne s'agit pas d'une fête du quartier mais de l'école.
- Pas d'attroupement devant l'école.
- Voir avec l'officier de prévention dans quelle mesure la cour peut être utilisée.

De plus il est demandé, notamment par la mairie, que les fêtes d'école se déroulent conjointement aux fêtes de centre de loisirs.

Dans ces conditions monsieur Bardou ne voit pas comment organiser sereinement une fête à moins qu'un comité des fêtes s'en charge.

Ce comité devrait être composé de parents d'élève, enseignants, animateurs du centre de loisir. Une première réunion des volontaires aura lieu le jeudi 31 mars à 18h.

Le conseil d'école accepte le principe d'un comité des fêtes.

Point sur le temps du midi.

Monsieur Oubelkhir invité n'a pas pu se libérer ce soir : il transmet les informations suivantes :

- Effectif constant
- Absences d'animateurs mais remplacés si prévus.
- Pas d'accident
- Très bonne communication avec l'infirmière
- Matériel pour les ateliers fourni principalement par M. Oubelkhir
- La mairie prête des jeux pour les ateliers (échanges entre les différents centres)
- 23 animateurs présents en théorie, mais dans les faits : entre 15 et 18 présents.
- Les ateliers du midi sont affichés comme cela avait été demandé.

Pédagogie

L'école site pilote du plan numérique de la ville : présentation du projet

Dans le cadre du plan numérique de Boulogne Billancourt (qui conduirait à l'équipement de toutes les écoles Boulonnaises autour de la rentrée 2018) monsieur Bardou été convié le 4 février à une réunion pendant laquelle il a été dit ou rappelé:

4 sites ont été choisis (par l'IEN et la mairie) pour être « pilote » : Le groupe Castéja, Bezançon, Glacières et le Groupe Denfert /Hoche.

Dans chaque site 5 enseignants volontaires seront nommés « enseignant pilote » (ou ambassadeur du numérique sur Boulogne)

Pour notre site il y aura 1 volontaire en maternelle et 4 en élémentaire mesdames Lemonnier, Le Guyadec, Parisot et monsieur Thomas.

Les enseignants volontaires feront partie du groupe de pilotage

Ce groupe comprendrait:

Les 20 enseignants pilotes (EP), les directeurs des écoles pilotes, l'Atice (animateur informatique) Stéphane Gueguen, une CPC, l'IEN, un ou deux représentants de la DANE (Délégation Académique au Numérique Éducatif), deux maire adjoints : M. Marquez et M ; Louap (numérique et affaires scolaires), le service informatique, le service éducation, madame Danzin chargée de mission par la ville pour le plan numérique

Rôle, missions, contraintes, avantages des EP :

Dans un premier temps les EP testent du matériel informatique et ses usages pédagogiques et rendent compte de leur expérience.

Dans un deuxième temps ils accompagneraient les collègues de Boulogne pour la prise en main du matériel (ce deuxième temps est peu certain voire quasiment optionnel, ..)

La phase 1 durera à minima 6 mois (hors vacances)

Là aussi deux temps :

Temps 1 de la phase 1 : d'avril 2016 à juillet 2016 réception du matériel et tests « techniques »

Chaque EP se verra confier :

Un ordinateur portable (PC ou Mac, ce n'est pas encore fait, à définir)

Un VNI fixé au plafond

Une borne WIFI

En outre une mallette d'une trentaine de tablettes (Mac, Android ou Microsoft ???) tournera (à l'équipe de définir comment : un jour /une classe, 6 tablettes à demeure par classe...) entre les 4 classes des EP.

Pendant cette période les EP essaient et font remonter leurs questions vers le groupe et/ou les ATICE (Stéphane Gueguen aidé de Sébastien Chérita).

Afin que les tablettes fonctionnent il est impératif que l'école puisse bénéficier du WIFI, pour ce faire l'accord du conseil d'école est nécessaire.

Le conseil d'école valide l'installation de bornes Wi-Fi au sein de l'école, à condition comme le précise certaines élues des parents d'élèves de respecter les règles d'utilisation fixées (éteindre la borne après utilisation, ne pas poser la tablette sur ses genoux pour travailler...)

Questions à poser lors des réunions des EP :

- Combien de temps les enfants passent devant l'écran à l'école ?
- Filtres sur les écrans ?

L'achat de matériel par la coopérative, décidé lors du dernier conseil d'école, est remis à une date ultérieure.

Par ailleurs madame Bocquet reste ambassadrice du numérique (<http://www.dane.ac-versailles.fr/ambassadeurs-du-numerique>) auprès de la DANE, la mairie a fait installer une borne Wifi et va installer une potence pour le vidéo projecteur.

Point sur le projet d'école

Site qui a connu un pic de fréquentation pendant les séjours en classes extérieures est de plus en plus utilisé par les enseignants.

Il est aussi un miroir des différents projets de classes ou d'école.

Le vide-grenier des CP CE1 a été un franc succès.

Les olympiades, le passage de la flamme.

Les autres projets sportifs (escalade, hand,...)

La journée de l'anglais (à venir)

Conseil des délégués

...

Chorale Les deux chorales fonctionnent : les troisièmes chants sont en cours d'apprentissage. Nous cherchons une solution pour la restitution (fête ?)

Projets de classes.

Apprendre à porter secours.

Association avec la LPO

Le projet avec l'EPHAD est pour le moment en sommeil.

Questions mairie

Changement temporaire de l'emploi du temps de madame Bueno (infirmière)

L'absence temporaire d'une infirmière sur la ville a conduit la mairie à revoir l'emploi du temps de madame Bueno qui dorénavant ne sera présente sur le groupe Lazare Hoche/Denfert-Rochereau que les jeudis et vendredis.

Nettoyage des locaux (suite)

Suite au dernier conseil d'école et aux signalements des nombreux dysfonctionnements liés au ménage. Le mardi 2 février une visite « surprise » a été organisée par les responsables municipaux. Il a été constaté un certain nombre d'anomalies qui ont été signifiées aux responsables.

Lors de cette réunion les tâches de chacun ont été clarifiées et nous avons pu avoir une idée du cahier des charges ainsi :

- Le rôle de l'agent municipal a été précisé notamment en ce qui concerne le nettoyage des sanitaires hors du service dû par la société Derichebourg.
- Le grand ménage qui n'avait pas été fait dans les classes de CM2 en été a été effectué pendant les vacances d'hiver.
- Le gymnase serait dorénavant nettoyé le matin vers 7 heures plutôt que le soir avant la danse...malheureusement cette disposition promise n'a pas encore été mise en œuvre.

D'une manière générale le service rendu est dorénavant acceptable.

Il est a noté qu'un signalement au Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail est en cours

Selon un parent d'élèves quelques problèmes de papier toilette (manque dans certaines cabines) perdureraient. Monsieur Bardou n'en a pas eu connaissance malgré l'écoute développée dans l'école. Il demande à chacun de continuer à être attentif aux remarques de tous.

Travaux en cours et en attente.

Rencontre (et échanges de courriels) avec monsieur Rodes le mardi 2 février (responsable au service des bâtiments) auquel monsieur Bardou a rappelé les travaux en attente :

- Traçage de lignes numérotées dans les deux cours.
- Traçage d'une marelle dans la "petite" cour.
- Stores bâtiment Denfert.
- Humidité et moisissures CPC 1er étage bâtiment Denfert.
- Buffet préau.
- Grille "accès pompiers" rue Denfert-Rochereau.
- Signalétique de l'école.

Pour information : une partie de cette liste a été établie le 18 novembre dernier en compagnie de madame Cunha et monsieur Persin (fonctionnaires municipaux).

Ces travaux devaient être évoqués en réunion de direction le vendredi 5 février...

Pas de nouvelle depuis...

Monsieur Marguerat indique que certains de ces travaux sont budgétés mais n'est pour le moment pas en capacité de nous indiquer quand ils seront réalisés.

À cette liste il conviendrait d'ajouter la réfection des peintures des classes (ou pour le moins leur lessivage) et la réfection des toilettes adultes du bâtiment Denfert qui sont, par leur vétusté, à la limite de l'insalubrité.

Les parents demandent à la mairie que les délais soient fixés pour les travaux dans les classes, notamment concernant les moisissures.

M. Marguerat note la demande.

Prochain Conseil d'école : le mardi 7 juin